

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30/09/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	22	29

Vote
UNANIMITE
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE DE LA SARTHE

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 30 septembre 2025 à 20h30, le Conseil Communautaire du Sud-Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUANET Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 24/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 24/09/2025.

Présents : M. ROUANET Nicolas, Président, Mmes CORMIER Véronique, LALANNE Géraldine, LEBEAU Sonia, MIRGAINE Christine, PAQUIER Monique, PASTEAU Dominique, PREZELIN Séverine, SIMON Claudette, TURBAN Jacqueline.

MM : BACHELIER Jean-Christophe, COME Laurent, DE SAINT RIQUIER Arnaud, FOUCHARD Stéphane, FOURMY Guy, GRAFFIN Serge, HERRAUX Denis, HERVE Yves-Marie, HUMEAU Michel, HUREAU Laurent, LEPETIT Jean-Pierre, TAUPIN Laurent.

Excusés ayant donné procuration : Mme BERTHE Isabelle donne pouvoir à M. FOUCHARD Stéphane, Mme CHAUVEAU Cécile donne pouvoir à M. HUREAU Laurent, Mme MASSE Karine donne pouvoir à Mme PAQUIER Monique, Mme MORGANT Nathalie donne pouvoir à Mme MIRGAINE Christine, Mme RENAUT Martine donne pouvoir à M. HERVE Yves-Maire. M. BRIONNE Alain donne pouvoir à M. TAUPIN Laurent, M. CHAUVEAU Pascal donne pouvoir à M. LEPETIT Jean-Pierre

Absentes : Mme HATTON Anita, Mme TRAHARD Véronique

A été nommé secrétaire : M. LEPETIT Jean-Pierre

DEL2025-076 – Salon « Bien Vieillir » : conventions d'attribution de financements

Rapporteur : Mme MORGANT Nathalie

Chaque année, la Commission des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe lance un appel à candidatures.

La Communauté de Communes a répondu à cet appel à candidatures, clôturé le 6 avril dernier et a déposé une demande de financement pour la mise en œuvre du Salon sur le Bien Vieillir qui se déroulera le 3 avril 2026 sur la commune de Changé.

Par courrier en date du 11 juillet 2025, le Président du Conseil Départemental a informé que cette action bénéficierait d'un financement à hauteur de 2 500 €. De même, la CARSAT des Pays de La Loire a décidé d'octroyer une aide financière de 1 500 € pour ce projet.

Une convention d'attribution annuelle de financement vient préciser les engagements du Département et de la Communauté de Communes (respect du calendrier, moyens mis en œuvre, communication relative au soutien du Conseil départemental, bilan quantitatif et qualitative de l'action). Une convention d'attribution de subvention doit également être établie entre la

Communauté de Communes et la CARSAT afin de définir les modalités de versement et les obligations respectives.

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à signer les deux conventions annexées à la présente délibération ainsi que tout autre document s'y rapportant et nécessaire au financement du Salon Bien Vieillir.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'attribution annuelle de financement avec le Département de la Sarthe.

- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'attribution de subvention avec la CARSAT.

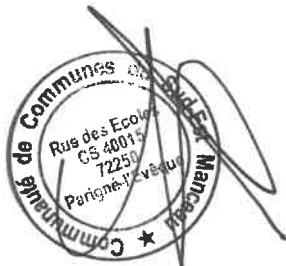
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

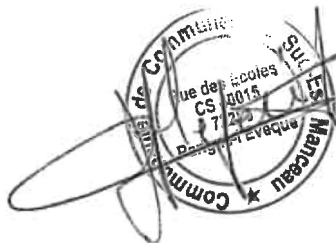
Pour copie conforme :

A Pigné-l'Évêque, le 30/09/2025

Le Président,
M. Nicolas ROUANET



Le secrétaire de séance,
M. Jean-Pierre LEPETIT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20250930-DEL2025-076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025